



Fig. 83 : Plan de principe de la remise en état
(Extrait de l'étude paysagère de M. Pierre-Yves Hagneré)

L'avis du maire et des propriétaires sur ce projet de remise en état sont joints au chapitre 19.

Vu pour être annexé à mon arrêté 2023/CP/E/314 du :
 A Châteaubriant, le 18 décembre 2023
 Pour le Préfet et par délégation,
 Le sous-préfet de l'arrondissement de Châteaubriant-Ancenis

Marc MATHLOUF